

Informations pratiques aux familles

I. Modalités d'inscription.

Les Mercredis Récréatifs fonctionnent chaque mercredi de la période scolaire, hors vacances. Nous accueillons les enfants âgés de 2 à 12 ans (*scolarisés*).

Les inscriptions aux Mercredis Récréatifs se font via le **portail famille**.

Elles s'effectuent toujours en **deux temps** :

- L'enregistrement des documents** : la famille dépose sur son espace les documents (*attestation d'assurance, copie des vaccinations, etc...*). Le Pôle s'occupe de vérifier et valider les documents.
- La réservation** : la famille peut désormais et accéder aux inscriptions.
Les inscriptions sont possibles en demi-journée ou en journée complète, avec ou sans restauration **et avec ou sans garderie**.

Aucun enfant ne sera accueilli sans inscription **au** préalable. Par ailleurs, **toute absence (*non justifiée par un certificat médical ou non prévenue le vendredi précédent*)** sera facturée intégralement à la famille.

II. Fonctionnement.

Horaires des Mercredis

Du Mercredi 4 Septembre 2024 au Mercredi 2 Juillet 2025.

Accueil en journée ou demi-journée

Horaires

Garderie du matin :	07h00 à 09h00	
Activité du matin :	09h00 à 12h00	
Restauration :	12h00 à 13h30	Repas fournis par API Restauration.
Activité après-midi :	13h30 à 16h30	Goûter fournis.
Garderie du soir :	16h30 à 18h30	

Regroupement des enfants pour les activités

Nom du groupe	Tranche d'âge	Scolarité	Animatrices
Les Baby-Choupis	2-4 ans	Maternelles	Isabelle, Myriam et Marine
Les Choupis	5-6 ans	Maternelles	Marie-Eve et Carole
Les Minimoy	6-8 ans	Les CP et CE1	Noémie et Jessika
Les Chipmunks	8-12 ans	Du CE2 au CM2	Alexandra et Marie-Assia

Les départs anticipés (*pour rendez-vous médicaux...*) ne seront possibles qu'aux différents temps d'accueil (*aucun départ ne sera autorisé à un autre moment*).

III. Que fournir à mon enfant pour sa journée.

○ Pour tous :

- ✓ Une tenue ample et confortable qui ne craint pas d'être salie et qui soit adaptée à la météo (*casquette, k-way, gilet...*) et un sac à dos contenant une **gourde**.

○ Pour les maternels :

- ✓ Un sac à dos contenant une tenue de rechange, une paire de chausson, un doudou, des affaires pour la sieste : une couverture et un oreiller (*qui vous seront restitués à chaque vacances pour le lavage*).

Consignes :

- Ne pas ramener de jeux, jouets de la maison (*le pôle des Rives de la Suippe décline toute responsabilité en cas de perte ou de casse*).
- Ne pas ramener de goûter (*il est fourni pour chaque enfant, tous les mercredis*).

IV. Les intervenants.

Ponctuellement, nous ferons appel à des intervenants extérieurs pour encadrer certaines de nos activités.

Nous souhaiterions également raviver les partenariats avec les associations du territoire afin de pouvoir proposer davantage de variétés et de qualités dans les activités proposées.

V. Les sorties.

Ponctuellement, des sorties exceptionnelles seront organisées lors des Mercredis récréatifs.

Parfois en demi-journée, parfois en journée complète.

Vous serez avertis en amont de l'organisation de ces sorties. Sachez cependant qu'en cas de places limitées, **la priorité sera donnée aux enfants inscrits de façon régulière sur les Mercredis**.

Par ailleurs, dans le cas où votre enfant est inscrit en demi-journée et que la sortie est prévue en journée complète, **vous n'aurez pas la possibilité d'inscrire votre enfant uniquement sur une demi-journée** : il vous appartient de modifier l'inscription de votre enfant auprès de l'équipe d'animation.